

**RAPPORT DE LA MISSION D'OBSERVATION ELECTORALE ET  
D'ECHANGES TECHNIQUES A LA COMMISSION ELECTORALE  
NATIONALE (NEC) DU RWANDA**

**13 au 17 Juillet 2024, Kigali, Rwanda**

Sur invitation de la Commission électorale nationale (NEC) du Rwanda, plusieurs délégations provenant des pays de l’Afrique, des organisations internationales ainsi que de la société civile ont participé à l’observation des élections couplées (Législatives et Présidentielle) au Rwanda. Au nombre des délégations étrangères, on peut citer l’Angola, le Cameroun, la Mauritanie, le Kenya, Madagascar et la Suisse.

La Commission électorale nationale autonome (CENA) du Bénin y était représentée par messieurs Izou-Dine IBRAHIM et Rufin D. DOMINGO, respectivement Membre du Conseil électoral et chef de délégation, et Directeur chargé du matériel et des opérations.

Partie de Cotonou le 12 juillet 2024, la délégation béninoise est arrivée à Kigali au petit matin du 13 juillet 2024. Elle n’a donc pas pu participer à la séance de briefing des observateurs qui a eu lieu à Gasabo – Kigali, le 12 juillet à 11 heures.

Dès le samedi 13 juillet, la délégation béninoise s’est rendue au siège de la Commission électorale nationale du Rwanda pour prendre contact avec les autorités de ladite Commission. Ainsi les membres de la délégation ont pu récupérer leurs badges d’observateurs et avoir une séance de travail avec quelques Commissaires et cadres de la NEC. À l’issue de cette séance de travail, on peut retenir ce qui suit :

## **I. Relativement au briefing sur l’observation des élections couplées**

### **a. Les règles et principes à respecter par les observateurs accrédités sont :**

- avoir une bonne connaissance, et respecter les lois rwandaises en général et les lois régissant les élections en particulier ;
- connaître les standards et autres principes internationaux qui encadrent l'observation électorale ainsi que le comportement des observateurs électoraux ;
- avoir une expérience solide concernant des activités électorales ;
- connaître la situation géographique du Rwanda, son histoire, sa culture et son système politique ;
- maintenir une stricte impartialité politique pendant la période d'observation électorale ;
- faire preuve d'intégrité et de transparence ;
- éviter de s'impliquer dans des activités autres que celles en rapport avec l'observation des élections ;
- produire un rapport d'observation électorale détaillé à la commission nationale électorale.

**b. Les principales activités des observateurs électoraux sont les suivantes :**

- collecter des informations fiables et pertinentes relatives au déroulement des élections ;

- analyser les informations collectées de manière impartiale dans le but de formuler des recommandations objectives pour améliorer les prochains cycles électoraux ;
- rédiger un rapport sur l'ensemble des informations collectées au cours de la mission d'observation ; ce rapport devra être soumis à la commission nationale électorale dans un délai ne dépassant pas soixante (60) jours après les élections.

## **II. Relativement aux échanges techniques sur le processus électoral**

### **a. Carte électorale et statistiques**

Le Rwanda est subdivisé en cinq (05) grandes régions auxquelles s'ajoute la diaspora comme sixième région.

La population électorale est de neuf millions soixante-onze mille cent cinquante-sept (9 071 157) électeurs.

Les présentes élections sont couplées, législatives et présidentielle.


Trois (03) candidatures ont été retenues pour la présidentielle.

Cinq cent quatre-vingt-huit (588) candidatures (indépendantes et de listes) pour les législatives pour lesquelles 80 sièges sont à pourvoir dont :


- 53 sièges pour les partis politiques tout bord confondu ;
- 24 sièges réservés aux femmes ;
- 02 sièges réservés aux jeunes (18 à 30 ans), ils sont élus par leurs pairs ;

- 01 siège réservé aux personnes handicapées, elles sont élues par leurs pairs.

Le récapitulatif par province du nombre total d'inscrits (*hommes, femmes et jeunes*) pour les élections couplées législatives et présidentielle se présente comme suit :



**REGISTERED VOTERS PER PROVINCE**



PROVINCE	REGISTERED	Male		Females		Youth	
		Number	%	Number	%	Number	%
Kigali City	1,172,229	609,986	52	562,243	48	470,043	40
Southern Prov	2,055,930	928,649	45	1,127,281	55	876,987	43
Eastern Prov	2,246,371	1,043,812	46	1,202,559	54	833,633	37
Northern Prov	1,480,558	678,690	46	801,868	54	654,240	44
Western Prov	2,038,931	923,360	45	1,115,571	55	915,369	45
Diaspora	77,138	41,243	53	35,895	47	16,915	22
<b>TOTAL</b>	<b>9,071,157</b>	<b>4,225,740</b>	<b>47</b>	<b>4,845,417</b>	<b>53</b>	<b>3,767,187</b>	<b>42</b>

### b. Autres échanges techniques

L'arrivée tardive de la mission à Kigali et le planning très serré des activités électorales de la période, n'ont pas permis à la délégation de la CENA du Bénin de véritablement voir et d'apprécier les différentes phases de la logistique électorale, encore moins, le dispositif de collecte et de centralisation des résultats mis en place. Cependant à travers des échanges, les membres de la délégation béninoise ont pu recueillir les informations ci-après :

- les acquisitions de matériels lourds se font aussi bien en importation qu'en fabrication locale ;
- les isolements sont de fortune et en bois. Elles sont de très haute taille, et intègrent en leur sein une table et un banc d'écoliers pour permettre à l'électeur d'exercer son droit de vote en toute discrétion ;
- les urnes sont véritablement transparentes avec des couvercles de couleurs différentes (noire et blanche) ;
- les bulletins de vote sont uniques par type d'élection ;
- les documents de consignation et de verbalisation des opérations des scrutins sont emballés et transmis aux bureaux de vote en nombre exact d'électeurs présents. Aucun excédent n'est envisagé.
- la répartition du matériel électoral se fait du niveau national (magasin central de la NEC) vers les **régions**, puis des régions vers les **districts**, ensuite des districts vers les **secteurs**, et enfin, des secteurs vers les **bureaux de vote**.
- la centralisation des résultats se fait quant à elle, par voie électronique à partir des régions vers la NEC; ce qui permet de disposer des grandes tendances quelques heures seulement après la fermeture des bureaux de vote.

### **III. De l'observation proprement dite**

Durant la journée du lundi 15 juillet 2024, la délégation de la CENA a observé tour à tour, le déroulement des scrutins dans les trois (03) régions de Kigali à savoir : GASABO, NYARUGENGE et KICUKIRO.

**De façon générale, on peut retenir que :**

Les scrutins ont démarré quasiment à l'heure dans la plupart des bureaux de vote ;

La participation a été massive ; l'ambiance générale était plutôt festive, tous les centres et bureaux de vote étaient décorés aux couleurs nationales ; un dispositif de sonorisation est installé dans chaque centre de vote pour jouer des spots de sensibilisation, et de temps en temps de la musique locale pour égayer les électeurs. La discipline était remarquable à tous les niveaux (file d'attente des électeurs, membres de bureaux de vote, superviseurs, observateurs, presses, agents de sécurité).

#### **Description sommaire d'un bureau de vote**

- un (01) table et un ou deux agents selon le cas pour le contrôle de l'électeur sur la liste électorale, et la tenue manuscrite des statistiques liées au genre (homme ; femme) ;
- un (01) table et un agent pour délivrer les bulletins de vote pour l'élection présidentielle ;

- un (01) table et un agent pour délivrer les bulletins de vote pour les élections législatives ;
- un (01) table et un agent pour passer l'encre indélébile sur le doigt de l'électeur à la fin de son vote ;
- deux (02) urnes transparentes aux couvercles de couleurs différentes ;
- deux (02) isolements de fortune de grande taille ;
- un (01) 'election staff' c'est-à-dire le superviseur du bureau de vote ;

Signalons que la plupart des agents qui ont officié dans les bureaux de vote sont des volontaires formés par la NEC, ils sont estimés à peu près à une centaine de mille sur l'ensemble du territoire national.

Les opérations de vote se sont déroulées normalement et dans le calme, dans tous les bureaux de vote des trois régions de Kigali que nous avons visité ; aucun incident n'a été observé.

Les bureaux de vote ont globalement aussi fermé à l'heure. Une fiche (allégée) de déroulement du scrutin existe et rend compte de l'heure d'ouverture et de fermeture du scrutin, ainsi que du nombre d'inscrits dans le bureau de vote.

### **Du dépouillement**

Il a été fait par les membres des bureaux de vote ; très peu d'électeurs y ont participé ; les résultats sont consignés sur de grandes fiches de dépouillement conçues à cet effet. Ces résultats sont ensuite reportés sur des fiches au format



A4, et un rapport en est dressé. Les résultats sont ensuite consolidés par centre de vote et transmis par sms au niveau de la région, puis de la région au niveau national (NEC) par voie électronique.

A la clôture des opérations de vote et du dépouillement, la délégation béninoise s'est rendue dans une région pour observer la centralisation desdits résultats, puis au siège de la NEC pour assister à la proclamation des grandes tendances du scrutin présidentiel.

Synthèse des grandes tendances du scrutin présidentiel.

N°	Nom du candidat	Suffrages obtenus	%
1	Paul KAGAME	7.099.810	99,15 %
2	Franck HABINEZA	38.301	0,53 %
3	Philippe MPAYIMANI	22.753	0,32 %

La journée du mardi 16 juillet a été consacrée aux scrutins pour l'élection des femmes, des jeunes et des handicapés.

Conformément au cadre juridique des élections au Rwanda, les résultats définitifs seront proclamés sept (07) jours après la proclamation des grandes tendances, soit le 27 juillet 2024 au plus tard.

#### **IV. Recommandations**

La date d'arrivée de la délégation béninoise à Kigali, ainsi que les contraintes liées à la préparation des scrutins couplés, n'ont pas permis à la délégation de la

CENA de véritablement s'imprégner de l'organisation pratique des scrutins, encore moins du fonctionnement de l'administration de la NEC. De ce fait, elle n'a pas eu l'occasion de vivre et d'apprécier le processus de production des documents et de déploiement des matériels électoraux.

Elle recommande par conséquent, qu'une mission d'étude et de partage d'expérience soit envisagée en période non électorale, afin de permettre à la CENA du Bénin de mieux découvrir l'administration électorale Rwandaise.

La mission qui a démarré le samedi 13 juillet a pris fin, le mercredi 17 juillet 2024.

La délégation de la Commission électorale nationale autonome du Bénin est rentrée à Cotonou en début d'après-midi du jeudi 18 juillet 2024.

**Izou-Dine IBRAHIM**

**Rufin D. DOMINGO**

Membre du Conseil électoral,  
Chef de délégation.

Directeur du matériel et des opérations